



Révision et extension du PPRI de la Bourbeuse

Réunion d'association des collectivités territoriales

Secteur B

Belfort, le 23 novembre 2022



Ordre du jour

I. Contexte de la révision-extension du PPRI de la Bourbeuse

II. Présenter les méthodes d'élaboration des cartographies des aléas et des enjeux

III. Temps d'échange

Post-réunion

- Recueillir vos remarques et projets dans les zones d'enjeux
- **Échéance : début janvier**



Le plan de prévention du risque inondation

- **Document de planification urbaine qui réglemente l'utilisation des sols selon le risque inondation**

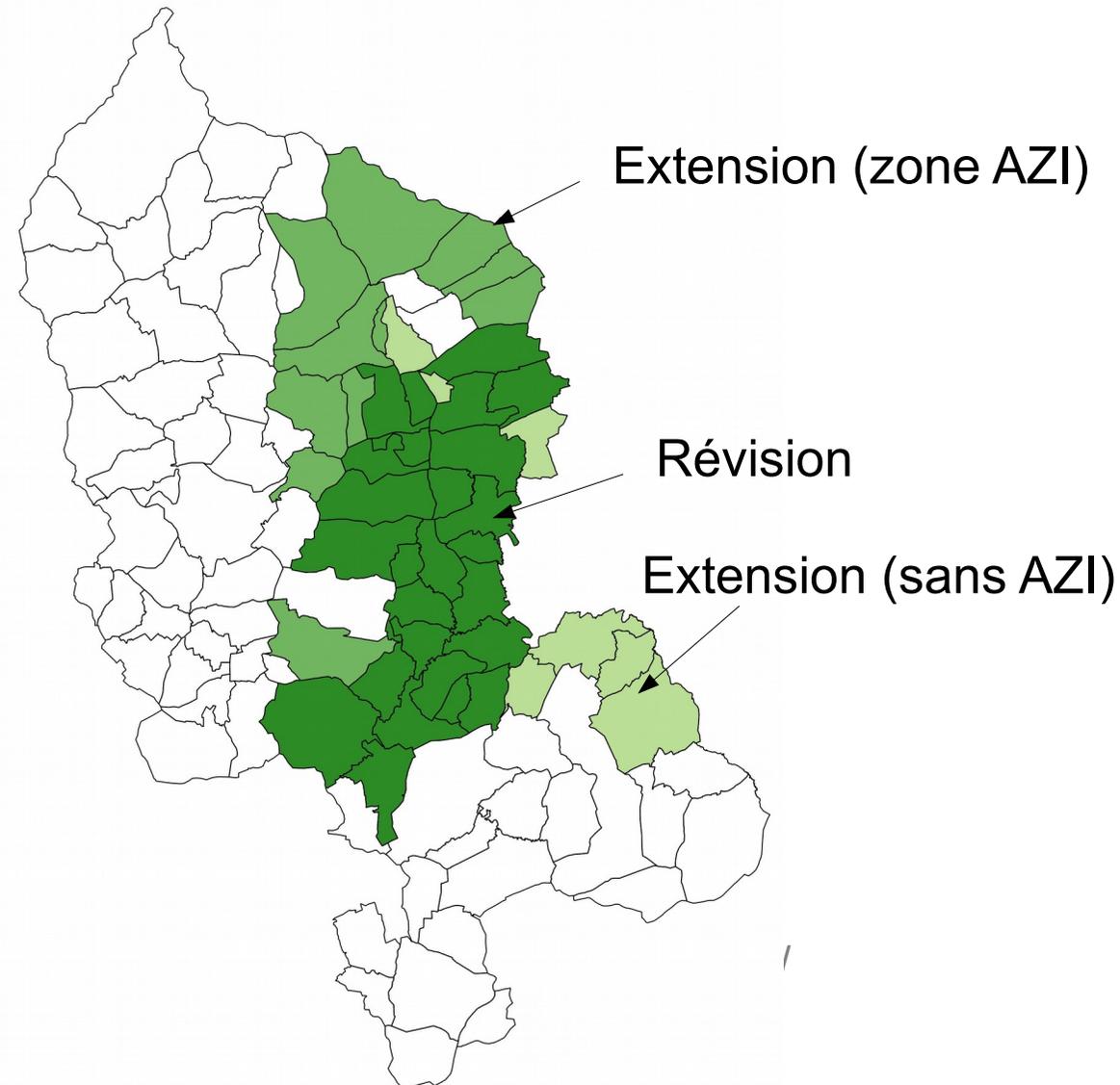
Objectifs :

- Ne pas exposer de nouveaux individus ou biens au danger
- Protéger les individus et biens déjà exposés
- Maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant l'équilibre des milieux naturels
- Ne pas aggraver les phénomènes

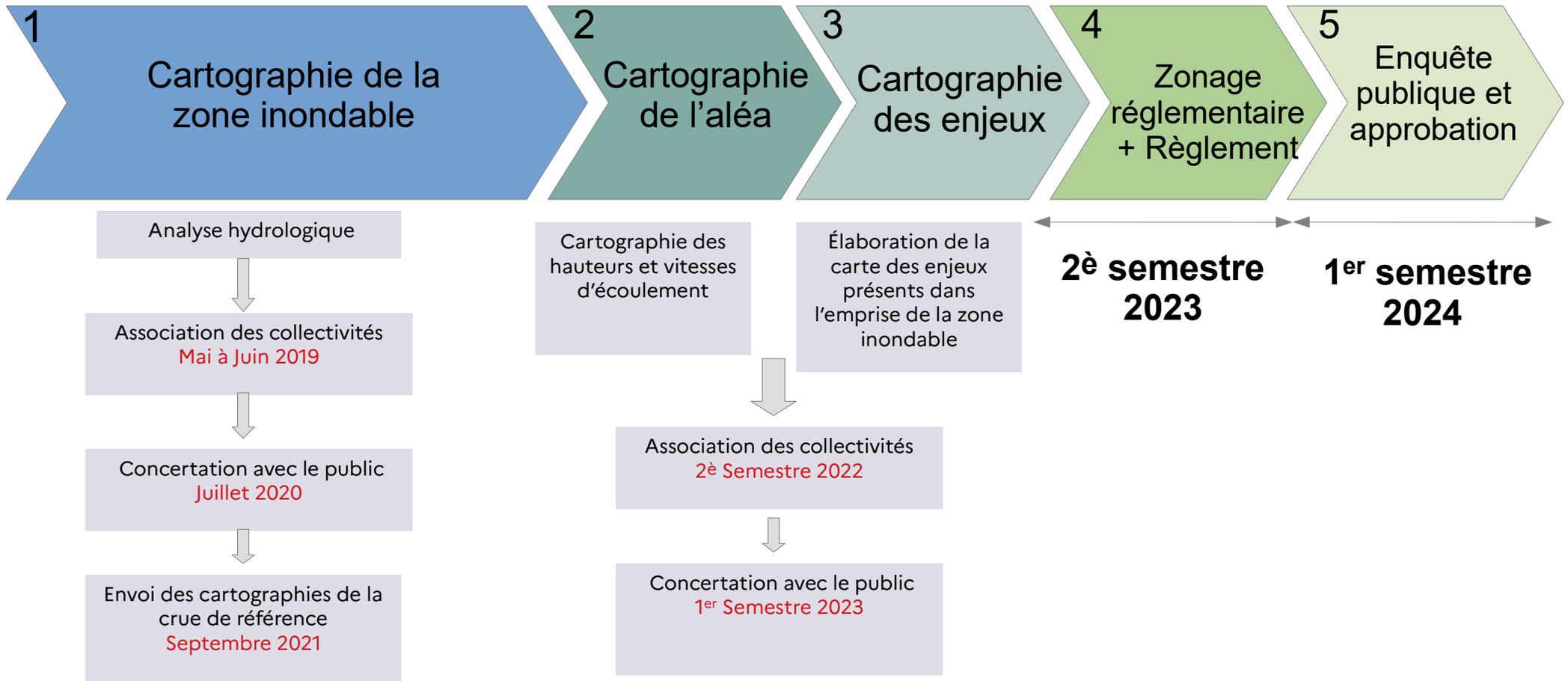


Contexte

- Territoire de Belfort : tête de bassin hydrographique – fortement impacté par le risque inondation
- PPRI Bourbeuse approuvé en 2002 : Ne couvre pas l'ensemble du bassin versant
- Procédure d'extension – révision :
 - Extension en zone d'Atlas des zones inondables (AZI)
 - Extension sans AZI
 - Révision



Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse

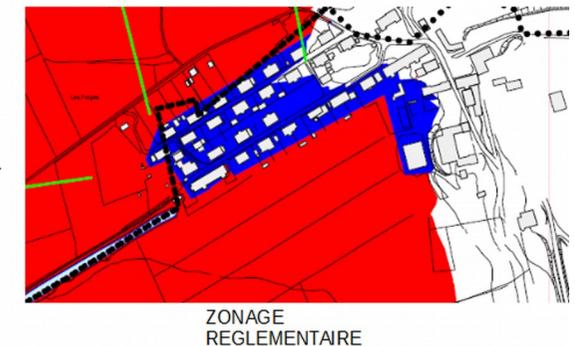
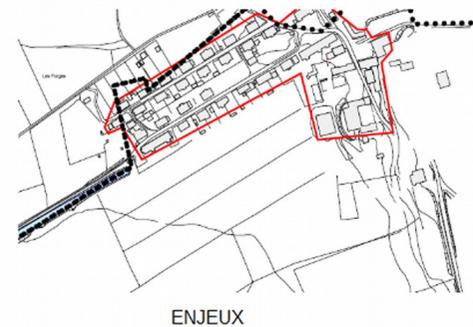




Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse



+



L'aléa retenu pour le PPRI est le phénomène centennal ou le plus fort phénomène connu si celui-ci est supérieur



4 secteurs d'études distincts

4 secteurs – 4 méthodologies pour la définition de l'aléa

Secteur A : affluents provenant des Vosges

- ✓ Reconstitution de l'enveloppe de la crue de 1990 et de la crue 100 ans à enveloppe maximale
- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT), Synthèse.

- **Secteur B** : Aval St Nicolas et Bourbeuse

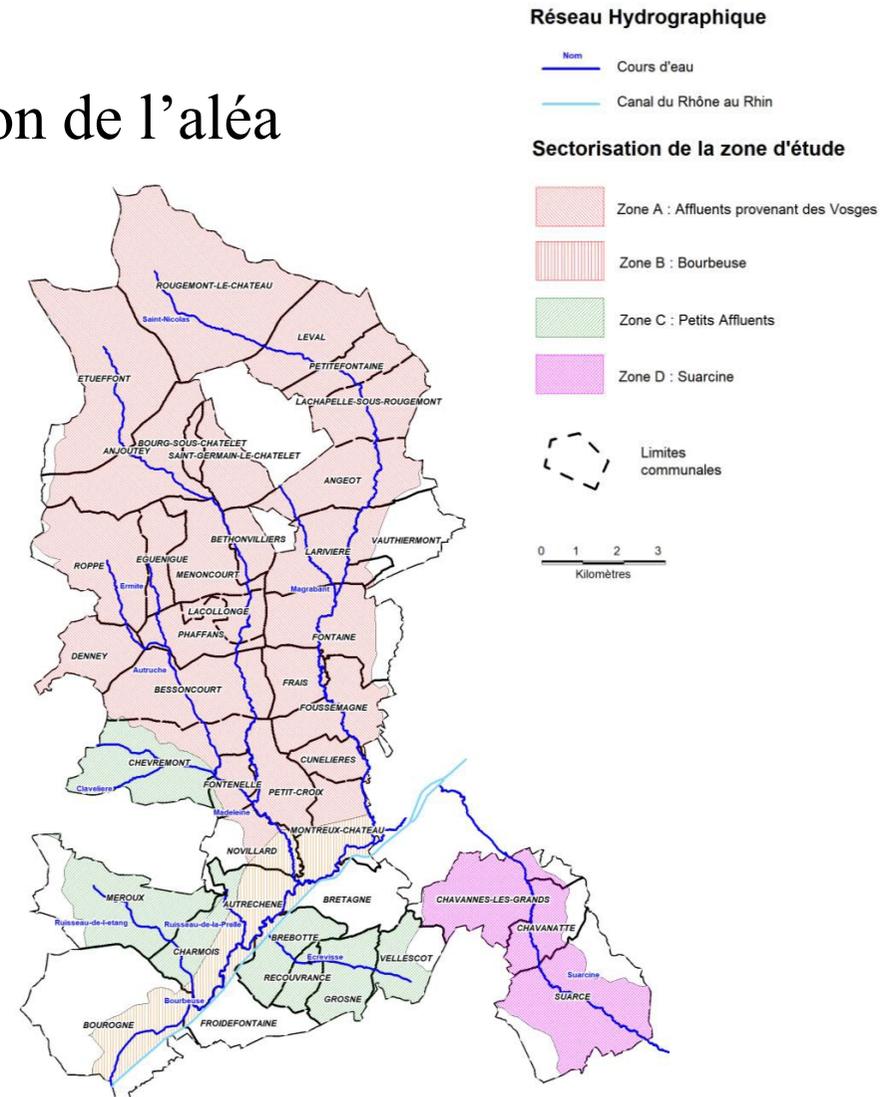
- ✓ Modélisation hydraulique, crue centennale (> 1990)

- **Secteur C** : petits affluents rives gauche et droite

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT).
- ✓ Peu d'informations sur la crue de 1990 < Q100

- **Secteur D** : Suarçine

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique





Cartographie de l'aléa

Secteur B – Emprise des zones inondables

- Modélisation hydraulique

Reconstitution des lignes d'eau de la **crue de 1990** et de la **crue de 2006**

- Modélisation hydraulique
- Laisses de crues (calage)

Reconstitution des lignes d'eau de la **crue centennale**

- Modélisation hydraulique

Reconstitution de la zone inondée par croisement avec les données topographiques (photogrammétrie échelle 1/2000)

Période de retour de la crue de 1990:

- Inférieure à 100 ans sur tout le secteur B,
- Crue centennale référence pour l'élaboration du PPRi

La cartographie de l'aléa

Phase 1 : définition de l'emprise des zones inondables pour les crues de référence

➤ Sur la base de ce travail préliminaire, cartographie de **deux paramètres**

- Hauteurs d'eau

Hauteurs d'eau

-  < 0.5 m
-  Comprise entre 0.5 et 1m
-  > 1m

Croisement entre les lignes d'eau définies pour la crue de référence et la topographie

- Vitesses d'écoulement

Iso-vitesses

-  Vitesses faibles: < 0.5 m/s
-  Vitesses fortes : > 0.5 m/s

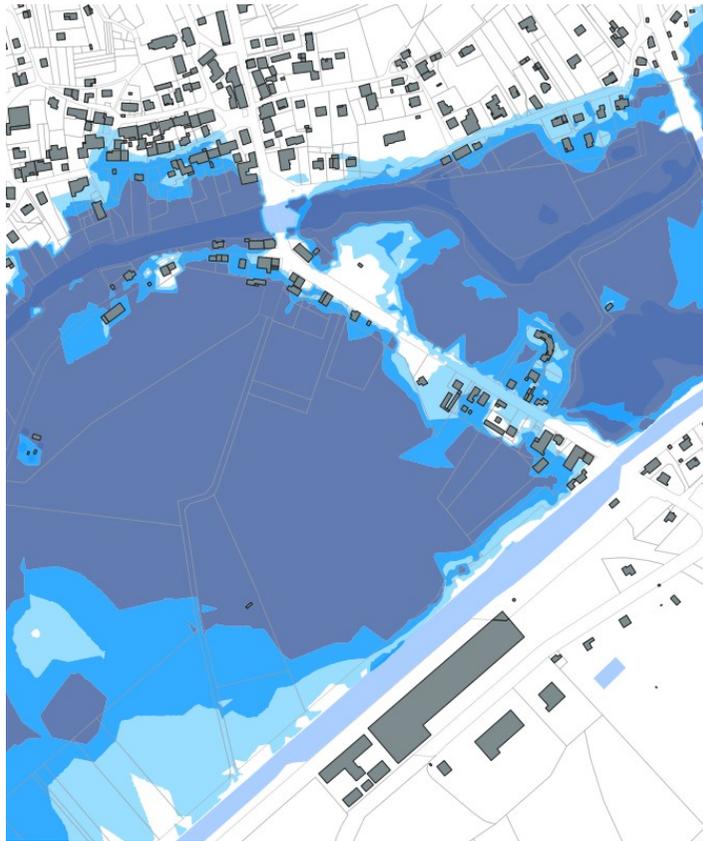
Calculs au droit de profils en travers réguliers

➤ **Aléa** : croisement des hauteurs et vitesses

hauteur (H) vitesse (V)	H < 0,5m	0,5m < H < 1m	H > 1m
V < 0,5 m. ^{s-1}	Aléa faible et moyen	Aléa faible et moyen	Aléa fort
V > 0,5 m. ^{s-1}	Aléa fort	Aléa fort	Aléa très fort



La cartographie de l'aléa



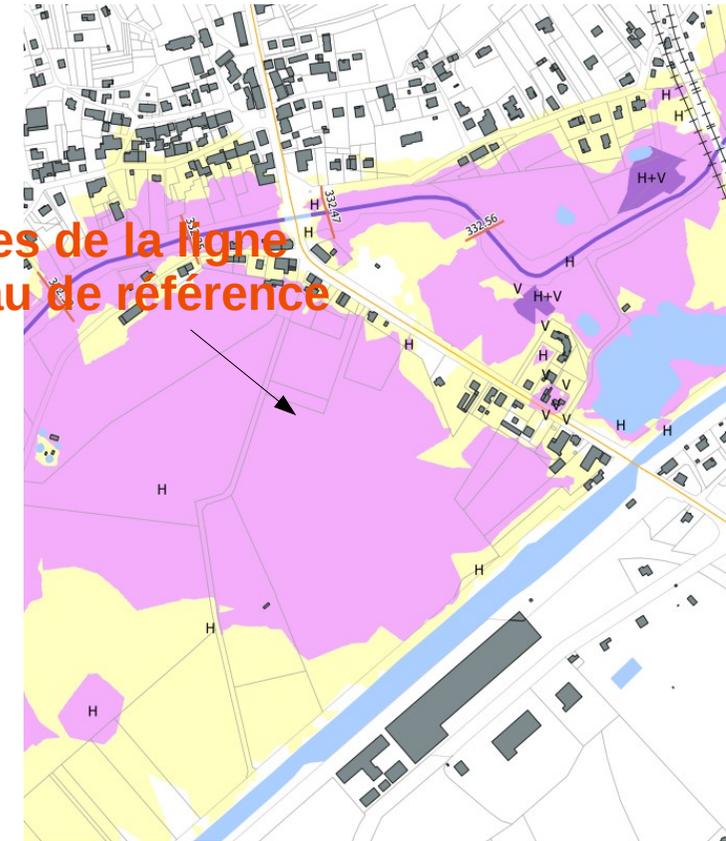
Hauteurs d'eau

- < 0.5 m
- Comprise entre 0.5 et 1m
- > 1m



Iso-vitesses

- Vitesses faibles: < 0.5 m/s
- Vitesses fortes : > 0.5 m/s



Cotes de la ligne
d'eau de référence

Aléa

- Aléa faible et moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort



La cartographie des enjeux

Recensement :

- Bases de données,
- Photographies aériennes,
- Visites de terrain

➤ Trois types d'enjeux

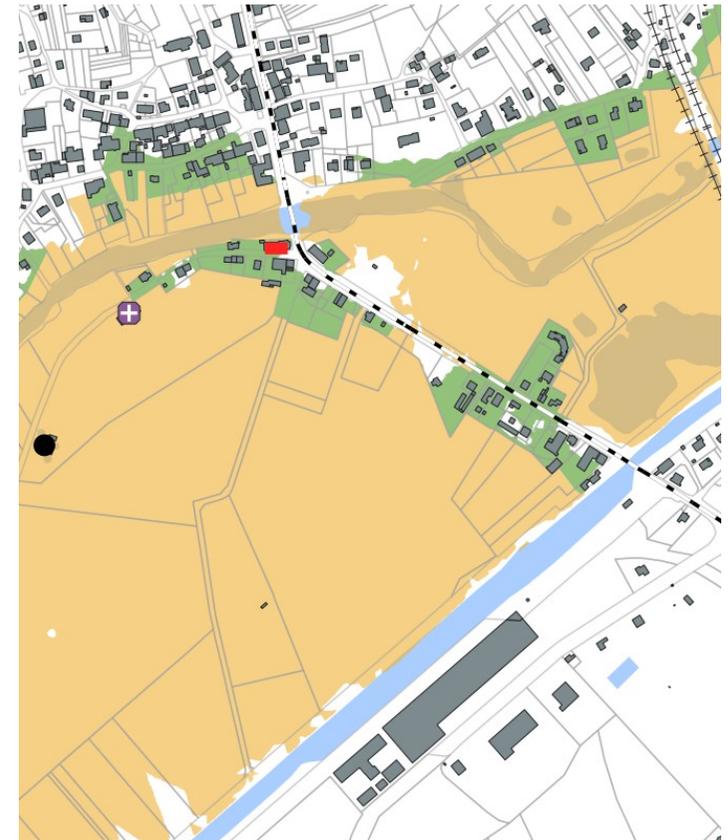
- Surfaciques : *occupation du sol*

- Linéaires : *infrastructures de transport*

- Ponctuels : *gestion de crise, ERP, sites sensibles, ...*

- | | |
|---|--|
| ➤  Installations eau potable |  ICPE |
|  Gendarmerie / SDIS |  Mairie |
|  Enseignement / Crèche |  Etablissements sensibles |
|  ERP |  Station d'épuration |

- | | |
|--|--|
|  Zones urbanisées (ZU) | |
|  Zones non urbanisées (ZNU) | |
|  Routes | |
|  Autoroute | |
|  Voies ferrées | |





Temps d'échange

Avez-vous des remarques ou des questions ?

Les remarques et questions pourront être prises en compte jusqu'au 4 janvier 2023

Une absence de réponse sera considérée comme une validation.